

## MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

### **IMPRIME : M2**

(Possibilité de le télécharger gratuitement en cliquant [ici](#) ou de saisir votre formalité sous forme de questions-réponses sur [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)).

### **PIECES A FOURNIR**

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire certifié conforme.
- Un exemplaire des statuts mis à jour et certifiés conformes par le représentant légal.
- Une copie de l'annonce légale ou attestation de parution.

### **FRAIS DE GREFFE**

- 205,50 € (chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Châteauroux)  
En cas de règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

### **OBSERVATION**

- Si les formalités sont effectuées par un mandataire, joindre un pouvoir.